

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 20 mars 2024

5. Crédit d'engagement de CHF 355'000.- TTC pour la mise en place d'une nouvelle station MT/BT au chemin des Prés-Guëtins 22 pour l'alimentation du quartier – Décompte final : information (K. Michel)

Introduction

Le Conseil général, dans sa séance du 31 mars 2021, avait approuvé un crédit d'engagement d'un montant total de CHF 355'000.- TTC pour la mise en place d'une nouvelle station transformatrice moyenne et basse tension au chemin des Prés-Guëtins 22 pour l'alimentation du quartier.

A la suite de la construction de nouveaux bâtiments, au chemin des Prés-Guëtins 22, dotés de panneaux solaires et de bornes de recharge pour les véhicules électriques, l'implantation d'une station transformatrice de 17 kV s'est révélée indispensable afin de garantir l'approvisionnement en énergie de ce quartier.

Ces travaux ont été réalisés de manière efficace et se sont déroulés de manière satisfaisante.

Décompte final

Le coût de l'ensemble des travaux se monte à CHF 297'376.04 TTC soit 16.24 % (CHF 57'623.96 TTC) de moins qu'initialement prévu.

Conclusion

Le Conseil général est informé que le crédit d'engagement à disposition d'un montant de CHF 355'000.- TTC n'accuse aucun dépassement.

CONSEIL MUNICIPAL

Annexe : décompte final